

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 10

Rubrik: TA-Actualités ; Revue des produits

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le recyclage du catalyseur

Un circuit fermé

La firme Degussa AG, Francfort sur le Main/Allemagne, leader mondial dans le développement et la construction des catalyseurs automobiles, a développé un système de recyclage généralisé des pots catalytiques usagés en Europe.

Le système du recyclage ne peut être efficace que d'une manière économique et écologique, lorsque une quantité suffisante de pots catalytiques usagés est collectée. A cet effet, quatre entreprises supplémentaires, expérimentées dans le domaine du recycla-

ge et du commerce du métal se sont jointes Degussa pour créer une association d'entreprise et ont mis sur pied un circuit de recyclage d'une grande efficacité technique et logistique pour une collecte généralisée des pots catalytiques usagés. L'association dispose d'environ 100 points de collecte en Allemagne et des entreprises associées dans les pays les plus importants d'Europe. Les pots catalytiques usagés seront collectés dans les ateliers, dans les magasins, dans les entreprises qui recyclent les automobiles, chez les fabricants d'installations catalytiques et directement chez les fabricants automobiles.

L'intérêt international se manifeste déjà par les premières livraisons en provenance du Japon, de l'Amérique du Nord, du Brésil et de l'Afrique du Sud. Les conditions techniques seront remplies par la mise en place d'un four électrique à haute température dans l'usine

métallurgique de Hanau-Wolfgang de Degussa AG. Tous les pots catalytiques usagés collectés par Degussa y seront traités. Le platine et le rhodium, métaux précieux présents en faibles concentrations peuvent être récupérés à partir des très nombreux pots usagés tout en préservant l'environnement. Les métaux précieux grâce au support en céramique ou métallique recouvert d'un métal précieux, atteignent, si l'on prend en compte le cours actuel des métaux précieux, seulement une valeur de contenu réutilisable d'environ 40 DM par pot catalytique.

Degussa est le leader européen du marché du recyclage des pots catalytiques usagés. Jusqu'à 98% des métaux précieux sont récupérés. Outre cela, les enveloppes en acier spécial sont reconduites dans le circuit économique en tant que matière secondaire.

Revue des produits

AC 90 C et AC 70 H:

Nouveaux pneus Continental pour véhicules agricoles

Continental élargit son programme de pneus pour véhicules agricoles avec les nouveaux pneus radiaux Contract 90 C pour les travaux dans les cultures en ligne, ainsi que le Contract AC 70 H pour les moissonneuses autonomes.

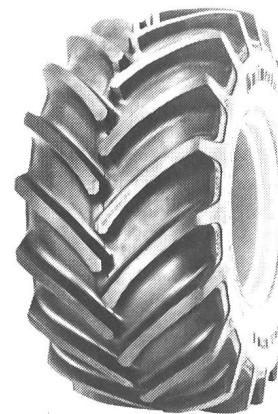
Le Contract AC 90 C a été réalisé sur la base du pneu universel AC 90 pour les travaux dans les cultures de pommes de terre ou de légumes par exemple. Sa section transversale de 80 pour cent lui permet de passer dans des sillons étroits et des sentes tracées entre les rangées de cultures. Grâce à sa largeur plus importante et une pression moindre, ce pneu radial est en mesure de supporter une charge identique à celle d'un pneu diagonal comparable, ce qui contribue à ménager la surface cultivable. En dépit de sa section transversale comparativement large, le Contract AC 90 C

possède le même diamètre que des pneus diagonaux conventionnels. Il est donc possible de le monter sur des jantes existantes. Pour la production du Contract AC 90 C il est fait appel à du nylon et à une part importante de matière première renouvelable comme du caoutchouc naturel, ce qui permet de réaliser une mélange de la surface de roulement et un concept du profil à la fois économiques et favorables à l'environnement. Pour l'heure ce pneu existe en cinq dimensions.

Avec le pneu Contract AC 70 H, Continental comble une lacune dans le programme AS. Ce pneu radial large, de grand volume a spécialement été mis au point en faveur des moissonneuses. Sa caractéristique dominante est constituée par les minces crampons qui deviennent plus larges vers le centre de la bande de roulement. L'application du concept pour pneus larges



Grâce à sa largeur plus importante, le nouveau pneu Contract AC 90 de Continental ménage les surfaces des cultures.
(Photo: Continental)



Large et volumineux, le Contract AC 70 H développé par Continental est un pneu radial spécialement destiné aux moissonneuses.
(Photo: Continental)

génère une réduction sensible de la pression au sol. La carcasse radiale flexible permet une meilleure adaptation au terrain. Le nombre de crampons a été augmenté tandis que l'écart entre eux a diminué. De ce fait, le pneu offre une plus grande surface d'appui au sol tout en roulant avec davantage de douceur et des vibrations moindres. La disposition des sculp-

tures ainsi que la fixation forte de la base du crampon sur la carcasse contribue au confort et garantit une faible usure, donc une plus grande longévité. Le nouveau Contract AC 70 H est disponible dans les dimensions 650/75 R 32 et 800/65 R 32.

**Continental (Suisse) SA,
Dietikon**

Technique agricole contre technique communale

L'agriculture? Non merci! Ainsi était libellé le titre d'un reportage paru dans la revue allemande «Entreprises agricoles».

Dans ce reportage, l'entrepreneur agricole questionné brosse la situation de son entreprise qui, issue d'une petite exploitation dans les années cinquante, ne possédait qu'un pulvérisateur qu'elle mettait à disposition de la collectivité par le biais d'un cercle de machines. Avec le temps, tout une flotte de moissonneuses-batteuses a complété le parc de machines. «J'ai «battu» pendant plus de 30 ans», dit l'entrepreneur «et pour moi les moissonneuses-batteuses et les ensileuses étaient mon univers, comme pour la plupart de mes collègues. Et maintenant encore, on le constate à chaque rencontre d'entrepreneurs agricoles: presque toutes les conversations tournent autour de ces engins. Pour certains, c'est toute leur vie.» En 1987 pourtant, il en a eu assez de l'agriculture, car, si les coûts de machines augmentent, les marges de bénéfice reculent à la même vitesse. Sa patience est à bout et il préfère se retirer des affaires.

Bon nombre d'agriculteurs auraient eu l'occasion de financer de grandes moissonneuses-batteuses par des ventes de terrains à bâtir. En fait, explique-t-il, dans ce créneau, les entrepreneurs agricoles n'arrivent plus à joindre les deux bouts. De plus, les nouvelles techniques «super performantes» requièrent de très hautes exigences en matière de protection du sol. Il existe malheureusement des entrepreneurs qui faute d'avoir établi de sérieux calculs, entrent pour peu de temps dans ce genre d'affaires.» En 1970, l'entrepreneur agricole décide de concentrer ses activités dans le secteur de la technique communale. Il commence par des travaux de pulvérisation en bordure de route et sur les îlots routiers puis, petit à petit il acquiert des faucheuses, des remorques ainsi que d'autres appareils pour l'entretien des haies. Les travaux de maintenance de 5 terrains de golfs font aussi partie de son cahier des charges à partir

de 1976. Pour ce qui touche la main d'œuvre et la place des femmes dans ce contexte, il s'explique: «Etant donné que pour entretenir de telles installations bon nombre de tâches manuelles sont nécessaires (ramassage des cailloux, entretien des plantes) il est possible de les confier à des femmes – étrangères pour la plupart – puisque plus de 15 000 plantes et 1000 arbres poussent sur ces terrains d'une superficie moyenne de 95 hectares.» L'entrepreneur agricole utilise alors les effets de synergies grâce à la collaboration qu'il entretient avec un autre collègue. Ainsi les divers travaux exécutés touchent le compostage, l'ameublement, le mulching et le défrichage; et, pour ce faire, il dispose de tout un lot de machines qui inclut excavatrices et camions. Et il ajoute que pour lui une surmécanisation souvent irréfléchie des services de la voirie n'est pas «la» concurrence car, dit-il, «il est en effet encore plus fou de vouloir introduire les cercles de machines dans le secteur communal. Les agriculteurs ne vont d'ailleurs pas tarder à remarquer et qu'une technique spécifique coûte trop cher et qu'elle ne pourra pas être employée aux prix pratiqués par les cercles de machines.» Il ne comprend d'ailleurs pas pourquoi lesdits cercles désirent travailler à meilleur marché. L'agriculteur offre sa main d'œuvre à ceux qui pourront payer des prix conformes aux prestations. Bien entendu, le secteur communal n'est pas le paradis et la concurrence est aussi présente sur ce terrain et plus encore dans les ruraux qui appartiennent à la commune. Un esprit entreprenant, de bonnes facultés mathématiques, une connaissance étendue de la profession et une grande facilité d'adaptation assortie d'un savoir technique élevé seront les conditions idéales pour un entrepreneur agricole qui désire tirer parti de ce secteur.

Votre opinion nous intéresse

Cet article est intéressant dans la mesure où il soulève, de la part de l'entrepreneur agricole, un certain nombre de questions et de réflexions et qu'il présente des affirmations qu'il vaut la peine d'évaluer sur la base de ses propres expériences. Pour nous, il serait très révélateur de connaître votre opinion en qualité d'agriculteur, d'entrepreneur agricole, de représentant d'un cercle de machines, de membre d'une collectivité ou de femme active dans l'un de ces domaines. Ecrivez-nous: tout article publié sera honoré.

Comment vous placez-vous face à ces réflexions, questions et affirmations. Faite-nous part brièvement de votre opinion sur les points suivants:

- Entreprises agricoles: importance des tarifs indicatifs
- Exploitations agricoles: importance des tarifs indicatifs
- Surcapacité dans les domaines de battage et d'autres travaux à façon
- Relation entreprises agricoles/ cercles de machines: collaboration ou antagonisme?
- Entreprises agricoles ou cercles de machines actives dans l'entretien du paysage: expériences dans les travaux communaux
- Travaux communaux: les prix couvrent-ils les coûts oui ou non?
- Exécution de travaux communaux: utilisation de la technique agricole ou de techniques spéciales
- Mise à contribution de main d'œuvre bon marché, notamment de celles des femmes pour certaines tâches manuelles.

Dans notre prochain numéro:

Energies dans l'agriculture

Parution: le 15 novembre 1994

Délai d'insertion: le 28 octobre 1994

ofa magazines

Pour tout renseignement:

Tél. 022/342 93 50

Tél. 01/809 31 11